

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Meurthe-et-Moselle

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 3 MARS 2025**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	15	15 + 1 pouvoir

Date de convocation  
26 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

**Présents :** Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISSETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

**Absents :** .

**Représentés :** Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER.

**Monsieur Pascal DURAND** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Compte Administratif 2024 - Quartier Durable**

**N° de délibération : 15\_2025**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	1	16	0	0	0

Le Maire présente le compte administratif 2024 du Quartier durable conformément aux délibérations du Conseil Municipal concernant cet exercice budgétaire, à savoir :

- 17/2024 du 08/04/2024 relative au budget primitif 2024 du Quartier durable,
- 10/2025 du 20/01/2025 relative à la décision modificative n°1 concernant l'ouverture de crédits pour permettre les écritures de stocks de fin d'année.

Ce document reprend l'ensemble des mouvements comptables ordonnancés au titre de l'exercice passé.

**Compte administratif 2024 - Quartier Durable**

Dépenses de Fonctionnement			Prévu	Réalisé	Dépenses d'Investissement			Prévu	Réalisé
011	Travaux		6 14 996,99 €	225 245,16 €	16	Emprunts			
65	Autres charges de gestion courante		10,00 €	0,00 €	27	Créances sur acheteurs			
66	Charges financières				3354		225 245,16 €		
71	Variation en cours				301	Résultat réalisé	34 565,29 €		
902	Résultat reporté		0,20 €		340	Ordre d'intervention rétroactives	721 343,00 €		
922	Dépenses imprévues								
21	Virements spéciaux fonctionnement								
542	Opérations d'ordre interne entre sections		314 274,98 €						
	<b>Total dépenses de ff :</b>		<b>929 282,05 €</b>	<b>225 245,16 €</b>		<b>Total dépenses d'invest :</b>	<b>755 908,25 €</b>	<b>225 245,16 €</b>	
Recettes de Fonctionnement			Prévu	Réalisé	Recettes d'Investissement			Prévu	Réalisé
70	Vente de produits		135 457,00 €		16	Avance commune	721 343,00 €	0,00 €	
71	Impôts, taxes				33	Rescous stock initial	34 565,29 €		
758	Produits d'ordre de gestion			0,59 €	301	Résultat réalisé			
77	Produits exceptionnels				340	Opérations d'ordre interne sections			
79	Transferts de crédits								
902	Excédent antérieur reporté								
542	Opérations d'ordre transfert entre sections		721 343,00 €	225 245,16 €					
	<b>Total dépenses de ff :</b>		<b>656 600,00 €</b>	<b>225 245,77 €</b>		<b>Total recettes d'invest :</b>	<b>755 908,29 €</b>	<b>0,00 €</b>	
	Deficit de fonctionnement :			0,53 €		Deficit d'investissement :		-225 245,16 €	
	Résultat clôture fonct N-1 :			-20 €		Résultat clôture invest N-1 :		407 068,04 €	
	Résultat fonct réel :			0,35 €		Résultat invest réel :		151 821,88 €	
	<b>Résultat de clôture N :</b>			<b>181 822,25 €</b>					

**Rappel du Compte de Gestion 2024**

## COMPTE DE GESTION 2024

Sections	Résultats de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2024	Résultats de clôture TP 2024
Investissement :	407 068,04	0,00	-225 246,18	181 821,86
Fonctionnement :	-0,20	0,00	0,59	0,39
<b>Totaux =</b>	<b>407 067,84</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 245,59</b>	<b>181 822,25</b>

Après avoir apporté l'ensemble des éléments permettant à l'assemblée d'apprécier sa gestion et conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales qui précise que le Maire doit se retirer au moment du vote du compte administratif, le Maire passe donc la parole au Président de séance élu pour l'occasion et quitte la salle.

### Le nouveau Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu les documents budgétaires de l'exercice 2024,  
Vu le compte de gestion du Receveur municipal pour 2024,  
Vu la présentation du compte administratif,  
Suivant l'avis favorable de la commission finances réunie en synthèse,

### PROPOSE que le Conseil Municipal :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif du Quartier durable, lequel peut se résumer selon le tableau exposé ci-dessus,
- Constate les identités de valeur avec le Compte de gestion du Percepteur,
- Approuve l'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2024 du Quartier durable, conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Affiché le 4 mars 2025  
Marcel TEDESCO,  
Maire

